

12 JUILLET 2023

Verbatim Table Ronde

Agora de l'eau

Introduction

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Je vous invite à retourner à vos tables avec vos cafés, vos jus de fruits, votre verre d'eau pour que nous entamions la table ronde. Facilitateurs et facilitatrices, merci de votre aide. Pour que nous puissions démarrer cette table ronde qui est un temps non pas conclusif, mais presque, j'invite les intervenants à me rejoindre, dont Monsieur BISSON, Monsieur LERT que vous connaissez déjà, Monsieur STREHAIANO. J'invite trois autres intervenants que vous n'avez pas encore entendus, Monsieur BOUYER, Madame PROUVE et Madame TROLARD. Je vous invite à venir nous rejoindre. Nous avons quatre places ici et vous disposez comme vous le souhaitez. On va laisser une place pour Agnese BERTELLO. J'invite Monsieur Dan LERT à nous rejoindre, ainsi que Monsieur BISSON et Monsieur STREHAIANO. C'est toujours tentant de prolonger un peu la pause. Je vous remercie de vous installer. Nous allons donc débiter cette table ronde qui s'intitule de manière beaucoup moins énigmatique qu'en début de réunion, puisque cela a été au cœur des échanges avec les autorités organisatrices. 'Après le débat, faut-il de nouvelles formes de coopération? Regards croisés sur la gestion et la gouvernance de l'eau». Pour cela, nous avons une table ronde constituée d'intervenants que vous connaissez déjà et d'autres que vous ne connaissez pas encore. On va attendre d'autres prises de paroles. Agnese, peux-tu me dire un mot de ce que tu attends de cette table ronde, en tant que présidente du débat public? Quel rôle, quelle fonction à cette table ronde? Et introduire Fabienne TROLARD qui va nous faire un rapport d'étonnement sur tout ce qu'elle a entendu.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Cela a été vraiment très important pour nous en tant que commission d'organiser cette réunion et cette agora aujourd'hui en impliquant toutes les autorités organisatrices. Cela faisait longtemps que l'on voulait vraiment avoir ces moments d'échanges et je voulais remercier les autorités organisatrices et les opérateurs qui ont choisi effectivement de participer, de jouer le jeu parce que ce n'était pas évident de pouvoir rester un après-midi avec nous, à débattre, de participer au travail en sous-groupe et de jouer le jeu de façon importante. Selon nous, c'est un élément précieux que l'on va aussi indiquer au cœur du compte-rendu du débat, cette capacité et cette possibilité d'échanger. Cela nous amène aussi au cœur de cette table ronde, parce que l'on en a toujours parlé jusqu'à maintenant. Plusieurs intervenants ont indiqué la nécessité de trouver une façon d'échanger, de discuter, de trouver des solutions qui sont partagées, d'arriver à une gouvernance et une stratégie qui soient partagées par tous les acteurs et qui puisse effectivement permettre à la région et au pays aussi de faire face à ces défis qui

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

sont de plus en plus importants et urgents. La question du changement climatique, la question de la pollution et donc la question de la gouvernance de l'eau et de l'eau potable.

Nous avons maintenant avec nous, les représentants de l'État, de la DRIEAT et de l'AESN qui vont échanger avec les autres intervenants, les autres autorités organisatrices et avec la salle pour essayer de creuser un peu ce thème et donc comprendre ce que l'on peut faire à partir de maintenant pour aller au-delà et ne pas laisser seulement des mots que l'on s'est dit dans une belle journée de partage et d'échanges, mais pour pouvoir faire démarrer un chemin qui peut nous porter à construire quelque chose qui soit partagé entre tous les acteurs.

Avant de passer la parole et de commencer ce travail de la table ronde, je voulais donner la parole à l'experte que nous avons impliquée, Fabienne TROLARD, qui est géochimiste et minéralogiste, qui anime l'équipe hydrologie de l'INRAE et enseigne au CNAM, médaille d'or de l'Académie d'agriculture de France. On a choisi de commencer avec cette intervention parce que l'on veut continuer à élargir et rafraichir la possibilité de nos échanges pour avoir un nouveau point de vue qui puisse vraiment nous permettre d'aller au débat au-delà de certaines crispations qui peuvent être entre nous, parce que le défi est très important pour tous.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup, Agnese. En termes de règles du jeu, tous les intervenants seront soumis à un minuteur de 3 minutes. Je vous assure que là, le luxe est derrière nous. Maintenant, nous sommes dans la gestion de la rareté comme pour l'eau et vous aurez tous cette règle. La parole est à vous. Pourquoi 3 minutes ? Aussi pour ménager des temps d'échanges libres avec la salle. Merci d'avance de vous plier à l'exercice pour que l'on ait du temps pour vous poser des questions.

Mme Fabienne TROLARD, Directrice de recherche - INRAE

Je vais faire quelques points. J'étais complètement extérieure au débat. J'arrive aujourd'hui. J'ai eu les documents hier. Mon étonnement premier est que je vois vraiment une vision par le petit bout de la lorgnette. Je suis désolée de vous le dire, parce qu'en fait, on a vraiment une conjugaison de phénomènes qui concernent aussi bien l'Île-de-France qu'ailleurs. Avec le climat, Paris sera l'équivalent de Casablanca en 2050. Plus besoin de partir au Maroc. Remontée de la mer, un mètre d'ici 2080. Ce n'est pas seulement la côte qui est impactée. C'est tout le cours de la Seine et tous les fleuves. Où sont vos infrastructures ? Comment allez-vous faire pour les déplacer et comment vous allez, notamment pour la potabilisation de l'eau, gérer ces transferts d'infrastructures ? Ensuite, je n'ai entendu nulle part la question de la diversification de l'usage de l'eau. Pourquoi faut-il de l'eau potable partout et pour tous les usages alors que dans des pays européens, cela fait 30 ans qu'ils créent toutes les nouvelles constructions qui sont équipées d'un double circuit d'eau. Pourquoi cela ne se fait pas, chez nous ? Ensuite, la crise de l'énergie. Je suis désolée de vous le dire, mais elle est devant nous et elle n'est pas derrière. Elle ne fait que commencer. Prendre de nouveaux projets qui sont plus consommateurs d'énergie, c'est une erreur fondamentale.

On a parlé de faire un pas de côté. Non. La question est qu'il faut changer de paradigme. Et ce paradigme, c'est qu'il faut aujourd'hui avoir une gestion intégrée, une vision intégrée

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

de son territoire. On est dans des territoires d'espaces limités, de ressources limitées. Il faut donc gérer la rareté et il faut absolument avoir une vision dynamique transectorielle. Scientifiquement et technologiquement, on sait le faire. Le seul problème qui reste aujourd'hui, c'est qu'il faut changer le système d'organisation. C'est tout ce que j'avais à dire.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup. En tout cas, voilà une entrée en matière qui est tonitruante et qui j'espère va faire réagir tout le monde. Notre second intervenant est justement Thomas BOUYER de la DRIEAT. Vous allez peut-être commencer par nous raconter ce que c'est la DRIEAT. Peut-être que tout le monde ici n'est pas familier de ces acronymes fort nombreux que nous retrouvons sur le tableau. La parole est à vous. 3 minutes.

M. Thomas BOUYER, Chef du service politiques et police de l'eau - DRIEAT

L'explication de la DRIEAT ne compte pas dans les 3 minutes. Cela va être long. Je suis chef du service politique et police de l'eau à la DRIEAT. Pour faire très simple, en 3 minutes, le ministère de l'Écologie en région. Et d'ailleurs, j'en profite pour excuser l'absence de la préfecture qui aurait beaucoup aimé venir, mais c'était impossible, ainsi que la Direction de l'eau et de la biodiversité du ministère qui nous font part également de tout l'intérêt du débat qu'ils suivent de près. Quelques messages. Le premier est merci beaucoup pour le débat public et pour votre présence à tous. Merci à la commission, mais il n'y a pas non plus de débat public s'il n'y a pas de public. Merci de participer, d'autant que la politique de l'eau a été très largement appuyée de manière historique. La déconcentration, la décentralisation et la concertation. J'ai d'ailleurs retrouvé que la compétence eau potable est communale depuis la Révolution française. C'est donc une compétence qui est historiquement communale. On a organisé les comités de bassin en 1964, avec de véritables parlements de l'eau à l'échelle du bassin, que l'on est allé plus tard, en 1992, avec les commissions locales de l'eau également, dupliquées à plus petite échelle au niveau local. On est vraiment dans une politique où l'on essaie de mettre tous les acteurs de l'eau autour de la table, ensemble.

Les liens des acteurs de l'eau sont également historiquement financiers. L'eau paye l'eau dans le monde de l'eau. L'utilisateur est payeur et le pollueur est payeur. Le fait qu'il y ait des liens entre tous les usagers de l'eau est quelque chose d'absolument central dans la politique publique de l'eau. Cela me permet de dire que l'eau potable est indissociable du débat sur l'eau publique en général. Vous l'avez largement dit, nous allons, de manière générale, vers une complexification des sujets. On a longtemps été dans un monde d'ingénieurs. On a construit des canaux de distribution d'eau potable, de l'assainissement, la protection contre les crues. Tout ça a été vraiment ingénieur. On a construit aussi un mécanisme financier pour aller avec, à la fois, dans la bonne délégation des services publics. Il y a beaucoup de lois dans les années 1990 pour cela. Il y a des systèmes de redevances, dont l'agence de l'eau en parlera plus que moi. Aujourd'hui, ces problématiques sont toujours là. En ce moment, on dépense 1,2 milliard pour aller récupérer la baignabilité de la Seine, notamment en vue des J.O. On est donc toujours dans ce monde-là, mais on a des sujets qui s'ajoutent et qui sont d'une complexité immense. La présence généralisée dans les eaux de polluants, c'est absolument clair, avec des pollutions que l'on dit diffuses, souvent d'origine agricole, parfois également des pollutions souvent historiques ou industrielles. Pollutions dont on ne sait pas toujours mesurer, ni forcément

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

des quantités précises partout, ni surtout les impacts potentiels. On ne sait pas forcément les estimer, on sait juste qu'il y a des polluants.

On a également des tensions extrêmement fortes en matière de dégradation des milieux qui sont indispensables. On a perdu deux tiers des zones humides qui sont à la fois des zones de stockage, de filtration, de purification de l'eau. Cela a été dit et redit, nous avons le changement climatique avec des tensions accrues sur la ressource en eau. Très clairement, on est en train de remonter aussi, en complément de cette vision ingénieur, et également financière, sur de la reconquête, de la préservation de la ressource, des solutions fondées sur la nature. On a donné aux collectivités, assez récemment d'ailleurs, des compétences qu'on dit GEMAPI, mais sur les milieux aquatiques. On a des messages très forts au plan d'eau qui a été annoncé par le président en mars cette année, sur la sobriété en matière d'usage de l'eau. On a bien une politique de l'eau qui se complexifie. Le sujet que l'on exprime aujourd'hui se lit là-dedans. Cela a été redit, mais je réaffirme quand même une politique de l'État qui prône la mise en place d'actions préventives avec des préservations de la ressource sur le long terme pour limiter les besoins de traitement, la protection des milieux, la protection de la ressource, la limitation des polluants. Ce qui ne veut pas dire que, de temps en temps, on n'a pas bien sûr des solutions curatives lorsqu'il apparaît qu'il y a des situations qui le nécessitent. Le débat se situe dans ce creuset-là. C'est un équilibre à trouver à toutes les échelles. En l'occurrence, il est aussi à trouver pour les collectivités territoriales, compétentes en matière de distribution de l'eau, en lien avec l'État, l'agence de l'eau et la cohérence des politiques publiques. Mes excuses pour le délai.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup. Les autres pourront réclamer 15 secondes de plus. Voilà ce que vous avez gagné, si je puis dire. Dan LERT, je me retourne vers vous pour cette question de nouvelles coopérations. Vous avez déjà amorcé le sujet, mais peut-être d'autres éléments de réflexion au regard de ce qui vient d'être dit ?

M. Dan LERT, Président Eau de Paris

Pour prolonger ce qui a été présenté tout à l'heure par Michel BISSON, cet appel finalement à un Grenelle de l'eau à l'échelle de l'Île-de-France, mais peut-être aussi à l'échelle du bassin versant Seine-Normandie. Vous avez rappelé les conséquences du changement climatique sur notre fleuve, la Seine, qui vont être majeures et on doit évidemment tous coopérer pour faire face à ces défis. Je vais revenir sur la question des normes sanitaires qui a été présentée à l'instant par la DRIEAT, mais au nom des services de l'État, ça appartient aux autorités sanitaires. On a donc besoin, dans le Grenelle de l'eau, d'avoir les autorités sanitaires et les autorités des services de l'État. La priorité qui doit être donnée à la préservation de la ressource qui est la politique soutenue par l'État et que nous appliquons à Eau de Paris avec l'agence de l'eau Seine-Normandie pose la question de la position de la France, par exemple, sur le changement de modèle agricole. Ce changement de modèle agricole est impératif pour pouvoir avoir une amélioration de la qualité de l'eau et donc on a besoin, pour ne pas faire payer uniquement aux usagers de l'eau, le coût de la dépollution, il faut aussi réfléchir à comment est-ce que l'on peut avoir un principe pollueur-payeur et accompagner aussi les agriculteurs. Ce sont donc des enjeux qui relèvent de politiques nationales, notamment sur la loi d'orientation agricole qui va être examinée dans quelques mois au Parlement.

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

Concernant la consommation  nerg tique, on est face   un mur sur cette question de la crise  nerg tique et le d bat qui  tait men  par la CPDP  tait men , de m moire, avec RTE, le r seau de transport d' lectricit . Vu les consommations d' nergie qu'il va y avoir pour le projet OIBP, il faut savoir comment on va prioriser les usages en mati re de sobri t   nerg tique ? Qu'est-ce que l'on va faire ? Faut-il arr ter le fonctionnement des trains ? Faut-il arr ter le fonctionnement des h pitaux ou du chauffage en p riode de d lestage ? Comment est-ce que l'on choisit et comment est-ce que l'on priorise les usages dans un contexte de changement climatique et de crise  nerg tique ? Ensuite, sur la question de la pollution des eaux de surface qui est une question tr s importante, des atteintes   la protection de l'environnement, c'est bien   l' chelle du comit  de bassin que l'on doit discuter de ces choses-l . Si nous avons  crit, avec la Ville de Paris, au pr fet de bassin, Marc GUILLAUME, au titre de pr fet de bassin, c'est bien parce que c'est dans le Parlement de l'eau que l'on peut discuter   l' chelle du bassin versant de la d clinaison du plan eau qui a  t  annonc  par le pr sident de la R publique. Quand on voit que, pour les services d'eau potable, on nous demande d'appliquer une baisse de 14 % des pr l vements, que l'on ne demande strictement rien aux agriculteurs, que l'on demande - 4 %   l'industrie,  a pose des enjeux qui sont d mocratiques, qui doivent  tre d battus d mocratiquement avec la pr sence des services de l' tat et quoi de mieux que le comit  de bassin pour pouvoir coop rer pour faire face   ce d fi sur la ressource en eau.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup. Je vous propose que l'ouvre un temps d' change libre avec la salle, sans tirage au sort, pour les personnes qui souhaitent poser une question ou qui ont une r action vis- -vis des trois premi res interventions que nous venons d'entendre. Apr s quoi, nous aurons   nouveau le plaisir d'entendre les personnes qui sont autour de la table ronde. Je vois une question ici. Y a-t-il d'autres questions ? Nous allons prendre ces trois questions en bloc, si vous le voulez bien et apr s, nous allons vous entendre y r pondre.

M. Jo l JOSSO, militant coordination Eau  le-de-France

J'ai bien entendu Monsieur Bouyer. C'est une question   son  gard, pas de titre personnel. Je suis ravi de voir qu'il y a quelqu'un qui repr sente la police de l'eau. J'ai l'impression qu'il n'y a pas d' tat dans toute cette affaire, que l' tat est totalement absent, que la police de l'eau, on ne la voit nulle part ou pas beaucoup, en tout cas, et que la politique agricole est trait e dans les congr s de la FNSEA. Je me dis qu'on est bien mal barr  dans ce genre de chose, parce que si l'on ne s'attaque pas   modifier les pratiques agricoles, et cela a d j   t  dit par d'autres intervenants, on est foutus. Le plan qui a  t  fait, pr sent  par Monsieur MACRON, ne pr sente aucune alternative dans le domaine agricole. Qu'est-ce que vous nous proposez donc de beau ?

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup. Vous avez donc bien pris note de la question « O  est l' tat » et « L'adaptation des pratiques agricoles ». Il y a une demande de prise de parole. Je vous en prie.

Mme Tania CHARLOTTE, citoyenne

Bonjour. Merci beaucoup. Je suis Tania, citoyenne. Je m'int resse depuis pas longtemps au probl me de l'eau. Je ne sais pas si c'est   vous, mais  a fait un moment que j'avais envie

d bat public organis  par



La Commission nationale du d bat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du d bat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

de la poser, alors peut-être que ce ne sera pas au bon endroit. Vous verrez, comment on unifie la qualité de l'eau ? On avait parlé du fait que l'eau avait des qualités différentes en fonction des territoires. Avez-vous des idées de comment rendre la qualité de l'eau identique sur tous les territoires, notamment d'Île-de-France, entre autres, mais aussi peut-être en France ?

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci, Tania. Il y a une dernière question ici.

M. Philippe GUETTIER, expert international dans le domaine du développement durable

Je voulais vous poser une question aux personnes qui sont là, à la table, mais qui va dépasser ces seules personnes ? Comme vous me donnez la parole, j'en profite. Je suis Philippe GUETTIER, je suis expert international dans le domaine du développement durable. J'ai agi et j'agis toujours dans un certain nombre d'entités au niveau français et international. Ce que je constate depuis le début de cet après-midi et aussi en étant venu à l'un des débats qui ont eu lieu il n'y a pas très longtemps avec les étudiants, c'est qu'on est complètement dans le secteur de l'eau. On ne parle que de l'eau, presque. On parle un petit peu du climat, un peu des questions sociales, alors qu'une société, notamment la société de l'Île-de-France a relevé des défis vraiment conséquents sur tout un tas de sujets. On a pratiquement oublié ces autres défis, au-delà du défi de l'eau. Or, je pense que c'est quelque chose qui ne va pas. Le débat est fini. J'arrive peut-être probablement trop tard, mais peut-être que, dans ce qui va être fait de tous ces débats qui ont eu lieu depuis plusieurs mois, notamment le rapport que la CNDP va publier, je pense qu'il serait bien que ces rédacteurs intègrent ces dimensions qui dépassent le seul secteur de l'eau. On peut penser aux questions de climat. On en parle un petit peu, mais pas beaucoup. On n'a pas vu forcément beaucoup d'experts du climat dans ce sujet, des experts de la biodiversité, de la lutte contre les inégalités, des questions plus sociales, plus économiques. Je pense que ce rapport gagnerait à ouvrir un petit peu les œillères et à sortir du seul silo de l'eau. L'eau potable est un service important, mais qui est lié à plein d'autres choses. Si le rapport de la CNDP pouvait le mettre en avant, ce serait très bien.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Je vous invite à aller au but. Merci.

M. Philippe GUETTIER, expert international dans le domaine du développement durable

Je vais très vite, mais je pense que cette question est transversale à tout ce que l'on a dit. Il y a deux étudiants qui sont ici présents, qui ont travaillé à une évaluation dont on n'a pas eu les résultats ici aujourd'hui, qui visent justement à évaluer le projet du SEDIF au regard de ce que l'on appelle l'agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable, ce qui est une façon d'évaluer le projet du SEDIF par rapport aux grands défis que la région Île-de-France doit relever. Je vous invite à lire cette évaluation lorsqu'elle sera sur le site web et j'invite la CNDP à prendre en compte les résultats de cette évaluation dans son rapport. Merci.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup pour cette interpellation à élargir la réflexion plus largement que sous le domaine de l'eau. Monsieur BOUYER, avez-vous envie de réagir sur la question de savoir

débat public organisé par

où est l'État dans tout cela et la question de la mutation des pratiques agricoles. Je vous en prie.

M. Thomas BOUYER, Chef du service politiques et police de l'eau - DRIEAT

Je peux être un peu vexé, si l'on me dit qu'il n'y a pas de police de l'eau. Je suis un peu surpris de la question, puisqu'il y a une police de l'eau. Je peux vous garantir que j'ai une équipe qui travaille de manière informelle. L'implication de mon équipe et de mes collègues est particulièrement notable et l'engagement des agents de l'État et, je pense, largement au-delà, est absolument à saluer sur ces domaines. La police de l'eau est organisée, notamment sur la base de dépôts de dossiers. Notre métier est d'autoriser, de refuser ou de recadrer un certain nombre de projets lorsqu'ils vont avoir des impacts sur la ressource. Je peux vous garantir que tous les pétitionnaires qui déposent des dossiers chez nous, je pense, ne partagent pas votre avis et trouvent au contraire qu'il y a trop de polices de l'eau et que l'on est beaucoup trop long. Dites-vous que l'instruction des dossiers d'autorisation prend entre 14 et 15 mois. Pour un pétitionnaire, cela peut être long. Ça reflète aussi l'exigence qu'il y a en termes de regard sur les dossiers. Avec nos collègues de l'office français de la biodiversité et d'autres collègues, il y a également des contrôles en matière d'infraction sur les actions qui peuvent avoir lieu, qui peuvent être nuisibles aux masses d'eau. C'est un peu la réponse sur la police. Après, Je peux vous dire que si l'on était plus nombreux, on saurait aussi faire plus, mais je pense que c'est valable pour à peu près toutes les polices du monde.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Sur la question de la mutation des pratiques agricoles et de la question de l'unification de la qualité en eau, voulez-vous réagir là-dessus ?

Mme Fabienne TROLARD, Directrice de recherches - INRAE

Sur l'eau et l'agriculture, il ne faut pas dire qu'il ne se fait rien. Il y a actuellement de grandes discussions sur le changement de type de cultures, plus économes en eau. Il y a aussi des travaux au niveau génétique pour avoir des espèces qui soient plus résistantes à l'eau avec des besoins en eau réduits. Il y a un vrai travail. Quant aux pesticides, il faut quand même dire que l'on a divisé par 5, l'utilisation des pesticides au champ. Les progrès sont encore en cours, notamment avec l'agriculture de précision qui consiste à apporter juste la dose qu'il faut là où il faut, de manière même plus préventive, mais curative directement. Il ne faut pas faire non de la tête, Monsieur. Je regrette.

M. Philippe GUETTIER, expert international dans le domaine du développement durable

On a diminué la consommation de pesticides parce qu'ils sont plus concentrés. C'est la réalité aujourd'hui. Dans l'eau, il n'y a aucune amélioration sur la question des pesticides sur les dix dernières années.

Mme Fabienne TROLARD, Directrice de recherches - INRAE

Surtout, vous avez une résilience. Vous avez une pollution diffuse qui va mettre 30, voire 40 ou 50 ans. On a trouvé des pesticides qui étaient mis sur les fraisiers de la Drôme. On les a retrouvés à 15 mètres dans les eaux en Camargue. C'est quoi l'eau ? L'eau, c'est H₂O, mais c'est en fait un puissant solvant. C'est pour cela qu'il y a des qualités de l'eau qui sont très différentes d'une région à l'autre. Toutes les formations géologiques, les sols qui sont traversés ou modifiés, vont modifier la qualité de l'eau. C'est le principe chimique de l'eau.

débat public organisé par

Elle va acquérir des éléments chimiques à des concentrations différentes. C'est ça qui fait aussi que vous avez des eaux avec des qualités très différentes. Il n'est nulle part question d'avoir une harmonisation de la qualité de l'eau dans le monde. Simplement, l'OMS, l'organisme mondial de la santé, qui se décline aux Européens au niveau français dans la législation, qui vous donne les gammes de concentrations en éléments chimiques et de caractère physicochimique qui sont compatibles avec la vie et la vie humaine. C'est ça qui norme la qualité de l'eau.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup, Madame TROLARD. À mon compteur, il nous reste 1 minute 13 pour ce tour de discussions. Est-ce que les uns et les autres voulaient répondre à ces interpellations qui ont été faites, notamment sur cette question de la prise en compte beaucoup plus systémique des indicateurs et objectifs de développement durable ?

M. Dan LERT, Président Eau de Paris

Je ne sais pas si je vais répondre entièrement. En tout cas, c'est l'approche que nous avons. Quand nous faisons des diagnostics de robustesse et de vulnérabilité de nos territoires, nous analysons l'ensemble des aléas climatiques qui peuvent impacter nos ressources. Ça peut être la ressource en eau, mais d'autres ressources sur le territoire parisien. Cela concerne évidemment le travail de l'ensemble des collectivités. Sur le risque de fracture sur une eau à deux vitesses que l'on pourrait avoir, c'est-à-dire des collectivités importantes et imposantes ou des syndicats importants qui pourraient appliquer des traitements très coûteux, très énergivores et à côté, des territoires qui ne peuvent pas investir aussi massivement, c'est une vraie question qu'il faut que l'on se pose. Ce n'est pas seulement une question d'interconnexions entre nos réseaux en cas de secours ou en cas d'urgence. C'est une question sociale qui concerne l'égalité et l'accès à une eau de bonne qualité partout sur le territoire. Il n'est pas question que des communes en Île-de-France puissent voir une eau de bonne qualité et que, à côté, on ait des collectivités qui ne puissent pas produire et traiter une eau. On en revient toujours à la même question sur ce que l'on retrouve dans l'eau. Oui, on retrouve des pesticides ou des résidus de pesticides 30 ou 40 ans après leur interdiction. Le Chlorothalonil est interdit depuis 2019 et on le retrouve. Ce que je voulais dire sur la question de l'exposition aux pesticides, 1 à 5 % de l'exposition aux pesticides est lié à l'eau potable. 95 % ou 96 % sont liés à l'alimentation que nous mangeons. Investir, comme le propose le SEDIF, 1 milliard d'euros sur ces usines pour traiter 1 à 5 % de l'exposition aux pesticides, vous comprenez bien que l'on n'a pas résolu le problème du point de vue de la santé des personnes et d'ailleurs, de la santé aussi des agriculteurs qui travaillent sur ces exploitations.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci à tous les trois d'avoir ouvert la discussion. Il y aura un tour de discussion. Notez ce sur quoi vous avez de réagir, mais on aimerait bien entendre tous les intervenants et avoir d'autres questions à la salle. Juste un point. Je vous rappelle que le thème, c'est la question de la coopération. N'hésitez pas aussi à revenir à cette question de la gouvernance territoriale, à inventer, à remuscler là-dessus. Agnese, peut-être un mot à ce sujet avant d'introduire dans les intervenants ?

Mme Agnese BERTELLO, Commission particuli re du d bat public

Je voulais r pondre   la question qui  tait pos e   la fin, qui concernait l' chelle du d bat. Je le disais tout au d but. Nous avons choisi ce titre, « L'eau potable en  le-de-France ». Ce titre a  t  jug  un peu ambitieux de la part de certains. Le fait  tait qu'en ayant pass  cette premi re phase d' tude du projet et du contexte, on s'est aper u de la complexit  des th mes qu'il fallait aborder pour arriver   traiter ce sujet d'une fa on pertinente. Nous avons essay  dans ce d bat de commencer   rendre publique la complexit  qui  tait un peu cach e devant le fait d'avoir un d bat public sur un projet. Vous savez, la CNDP peut faire des d bats publics qui concernent des plans strat giques. On l'a fait pour l' conomie, pour l'agriculture. Dans notre cas, c'est un d bat qui concerne un projet. On est parti d'un projet, on a vu qu'il y avait un tas de questions qu'il fallait quand m me mettre en avant et pr senter au public, avec l'esprance aussi de pouvoir ouvrir un autre processus qui va peut- tre aborder tous ces th mes d'une fa on vraiment plus profonde, qui va creuser ces th mes-l . Selon moi, il y a la question de la complexit , dont le fait que tous les secteurs et tous les enjeux sont entre eux strictement interconnect s. Je reprends le mot qu'a utilis  notre experte dans la n cessit  d'un changement de paradigme qui concerne l'organisation du syst me et m me du syst me de gestion de l'eau.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup. Je vous propose que nous entendions   pr sent Lydia PROUVE de l'AESN. M me question. L'AESN, dites-nous en place.

Mme Lydia PROUVE, Charg e de mission Politiques territoriales - AESN

Merci. Bonjour   tous. Je suis Lydia PROUVE. Je repr sente l'agence de l'eau Seine-Normandie. Pour vous expliquer tr s rapidement ce qu'est l'agence de l'eau Seine-Normandie, il s'agit d'un op rateur sous tutelle du minist re de l'Environnement et du minist re des Finances. Au minist re de l'Environnement, car les agences de l'eau qui datent depuis 1964, travaillent aux priorit s de d pollution sur le territoire et qui, depuis les ann es 2000, suivent la directive-cadre europ enne sur l'eau qui fixe un cadre de bon  tat et de bonne qualit  des eaux, qu'elles soient eaux de surface ou eaux souterraines. Par ailleurs, on est donc sous tutelle du minist re des Finances, parce que l'on pr l ve, sur chaque facture d'eau, une redevance qui sert notamment   accompagner tous les projets de d pollution et aussi d'accompagnement des concertations locales. Je fais un petit zoom tr s particulier sur les concertations locales,   la fois l'agence de l'eau Seine-Normandie et nos mod les fran ais de comit s de bassin sont reconnus dans une bonne partie du monde entier, justement pour le fait que  a rassemble un comit  de bassin, des  lus qui repr sentent toutes les cat gories d'activit s au titre de l'eau potable, de l'assainissement, de l'action de restauration des cours d'eau, mais aussi des communes, aussi des EPCI pour l'am nagement et aussi des usagers. Les usagers sont des associations de l'environnement, les industriels, les agriculteurs et bien  videmment aussi, les services de l' tat qui sont d'univers diff rents, notamment les diff rents minist res qui ont trait   l'eau. Cette notion de d senclover et de passer les fronti res dans les diff rents domaines a  t  important d s les ann es 1960 et 1970, parce qu'il y avait des enjeux majeurs. C' tait « O  prioriser pour d polluer ? » puisqu'on avait de la mousse sous les ponts   cette  poque-l .

Progressivement, les agences ont mis en place des sujets de concertation avec les membres du comit  de bassin. Je fais tr s vite et je reviens   nos jours. En termes de d bat, c'est ce qui a  t   voqu , c'est- -dire l'adaptation au changement climatique. Le comit 

d bat public organis  par



La Commission nationale du d bat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du d bat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

de bassin a mis en place une stratégie d'adaptation au changement climatique dès 2016. Il s'est proposé de la remettre au goût du jour avec les nouveaux travaux du GIEC. Je ne vais pas rentrer dans le détail puisque ça a été voté. On a essayé d'évaluer l'impact des hypothèses du GIEC sur les ressources en eau du bassin Seine-Normandie. Les projections ne sont pas favorables. Vous pouvez vous en douter. Réduction des débits des cours d'eau de 10 à 30 %, augmentation de l'évapotranspiration, des événements de sécheresses qui vont avoir du mal à réalimenter les nappes d'eau souterraines. C'est un ensemble de facteurs qui sont maintenant présents. Le comité de bassin ne s'est pas contenté d'analyser ces résultats. Il a travaillé à des solutions fondées sur la nature notamment. Il y a tout un cahier de recommandations qui vont être approuvées très prochainement, basées sur des retours d'expérience. Parmi ces retours d'expérience, on a les éléments essentiels de concertation pour partager les solutions à mettre en place que l'on peut accompagner sur des bases de diagnostic, nous, financièrement, à l'échelle de bassin versant ou à l'échelle de la ressource en eau, mais aussi tout ce qui est accompagnement des filières agricoles. On accompagne les filières consommatrices à être moins consommatrice en eau, mais aussi moins consommatrices en intrant, les circuits courts et les paiements pour services rendus. De plus en plus, il y a aussi des obligations réelles environnementales, avec des acteurs, des particuliers, des propriétaires et des agriculteurs qui veulent bien s'enclencher dans une démarche volontaire que l'on accompagne via des indemnités. Il y a donc tout un panel de solutions que l'on peut accompagner.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup. Il y a peut-être des questions qui vous amèneront à nous en dire un peu plus tout à l'heure. Merci à vous. Vous devez partir, Monsieur LERT ? Merci d'avoir passé l'après-midi avec nous.

M. Dan LERT, Président Eau de Paris

Je vous prie de m'excuser pour ce départ. J'avais un engagement qui était déjà prévu. On en avait discuté avec les services de la CPDP. Je m'excuse auprès des services de l'État et de l'agence de l'eau Seine-Normandie, mais j'ai écouté votre intervention et je confirme que la stratégie d'adaptation qui est actuellement débattue à l'AESN est extrêmement importante et représente des enjeux pour tous nos territoires extrêmement importants. Merci.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup. Bonne fin d'après-midi. Je me tourne maintenant vers Luc STREHAIANO. La parole est à vous. 3 minutes. Vous connaissez la musique.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Quelques remarques sur ce qui vient d'être dit. Nous avons une vision intégrée. Lorsque l'on dit que l'OIBP consomme plus d'électricité, c'est vrai. Sur l'usine, c'est 80 % de consommation électrique en plus sur l'usine de production. Mais quand on regarde la bonne enveloppe, les services du SEDIF l'avaient fait. On a demandé à un premier cabinet d'experts, puis à un second cabinet d'experts. L'enveloppe qui nous intéresse, c'est celle des usagers, c'est celle des bénéficiaires de l'eau potable, la consommation d'électricité, compte tenu de la qualité de l'eau et des améliorations de rendement, sans parler du passage de l'eau en bouteille pour 30 % de la population qui

débat public organisé par

consomme encore de l'eau en bouteille et pas l'eau du robinet. En kilowattheures, c'est gagnant. En gigawattheures, c'est gagnant. Il y aura moins de consommation d'électricité sur le périmètre du SEDIF, avec l'osmose inverse basse pression que sans l'osmose inverse de la pression, c'est-à-dire comme aujourd'hui. Pour la coopération intercommunale et le fait d'échanger, il y a longtemps que nous le pratiquons. De mémoire, c'est le président André SANTINI qui a proposé le ring de l'eau, pas celui que nous avons fait aujourd'hui qui ressemble un peu à un ring de boxe, de catch ou de MMA, comme vous voulez, mais un ring au sens anneau où l'on pourrait se dépanner les uns les autres et de manière plus réfléchie que l'on ne le fait aujourd'hui. Nous adhérons complètement à cela, sachant qu'il n'y a pas de surcapacité. Le problème est qu'il faut faire face aujourd'hui à des impondérables. Il faut faire face à une pollution, par exemple, un fleuve, et il faut pouvoir se dépanner l'un l'autre. Nous, par exemple, nous avons une conduite qui est la conduite Marne-Seine dont nous sommes très heureux de l'avoir construite à l'époque puisqu'elle permet de dépanner une usine par rapport à l'autre.

Enfin, sur les pesticides et l'OIBP qui éliminerait les pesticides, ainsi que le fait que les pesticides ne sont pas ingérés que par l'eau potable. Certes, mais l'OIBP, c'est moins de micropolluants, ce sont les résidus médicamenteux, ce sont les microplastiques et c'est le seul procédé à ce jour qui permet, compte tenu de l'eau de surface dont nous disposons, d'avoir à terme une eau distribuée sans chlore.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup. Dernière prise de parole. Michel BISSON. Permettez-moi de faire un peu ma candide. Je ne dis pas ça pour vous forcément, mais le rôle de cette table ronde, c'est de parler des nouvelles coopérations. Je vous entends dire « Les nouvelles coopérations », mais on coopère déjà beaucoup. Je dois reconnaître que vu de l'extérieur, cela paraît un peu paradoxal. Sur quoi faudrait-il coopérer différemment ?

M. Michel BISSON, Président de l'agglomération Grand Paris Sud

La question est « Quelle forme de coopération ? » Je prends un cheminement intellectuel qui est le mien. Changement de paradigme, ça a été dit. Température de Paris, ce sera celle de Casablanca dans quelques dizaines d'années. Cela nécessite une gouvernance nouvelle. Cette gouvernance ne peut pas être les gouvernances actuelles qui essentiellement sont verticales, y compris au niveau des territoires. Il faut que ce soit des gouvernances horizontales. Qu'est-ce que c'est qu'une gouvernance horizontale ? Ce sont des gouvernances de type communauté. Les jeunes savent très bien faire et s'organiser en termes de communauté. Ce que l'on sait faire au niveau des territoires, ce sont des alliances de territoires entre des territoires ruraux, par exemple, et des territoires urbains. Ce sont donc des fonctionnements tout à fait horizontaux. Ramener à l'eau ce fonctionnement, il est opérationnel à condition que l'on soit à la bonne échelle, à travers des bassins qui soient des bassins pertinents, c'est-à-dire plusieurs syndicats, de manière à pouvoir conserver, je ne partage pas l'idée d'un grand ring ou d'un grand syndicat à l'échelle du bassin Seine-Normandie, mais plutôt la succession d'un certain nombre de syndicats qui travaillent entre eux de manière à conserver un lien de proximité. Pourquoi faut-il conserver un lien de proximité ? Parce que ce qui est important pour réveiller le sentiment démocratique, c'est de réveiller le pouvoir d'agir et le pouvoir d'agir, c'est d'abord par une certaine forme de proximité.

Quatrième élément, il nous faut donc un Grenelle de l'eau. C'est d'abord l'État qui a évidemment des compétences en matière d'autorité sanitaire. En termes de technologies et d'innovation, la parole de l'État est évidemment fondamentale et l'ensemble des grands opérateurs d'eau. C'est déjà un premier noyau. Est-ce que c'est suffisant ? Bien sûr que non, puisqu'il nous faut être dans une démarche de réchauffement climatique, bifurcation écologique, transition sociale et écologique avec, d'une part, la préservation de la ressource et d'autre part, l'adaptation. Par exemple, quand on parle de préservation de la ressource, il nous faut traiter à la fois l'agriculture, l'industrie, la biodiversité, les eaux pluviales. Les eaux pluviales se traitent à l'échelle d'un territoire, la biodiversité aussi. On en a la compétence, même si nous n'en avons pas les moyens. Quand il s'agit de l'industrie, là, il y a effectivement beaucoup plus d'acteurs à mettre autour de la table, les territoires bien sûr, les entreprises bien sûr, le législateur, vraisemblablement, l'État local, assurément. Quand il s'agit de l'agriculture, on peut y rajouter évidemment la chambre d'agriculture, la région, les départements qui, tous, peuvent porter des politiques publiques. Ce que je crois, qui est important en termes d'adaptation, c'est d'avoir là aussi des structures qui permettent d'arbitrer. Dan l'a très bien dit. Il y aura des arbitrages demain par rapport à la ressource. Est-ce que c'est un peu plus à l'agriculture, un peu moins ou aux usagers ou l'inverse ? Ce sont quand même des sujets sur lesquels le citoyen doit être au cœur. Il nous faut inventer des dispositifs souples que j'appelle conversation permanente. On ne se réunit pas une fois pour décider d'un plan d'action dans les deux ans qui viennent. On se réunit en conversation permanente.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup. Je vous explique la suite du programme. Dix minutes d'échanges. On va prendre 3 questions. J'ai vu que Monsieur avait levé la main. J'ai vu Monsieur au tour précédent, si je ne me trompe pas si c'est toujours valable et Madame. Après ces 3 questions et les réponses qui seront apportées, j'inviterai nos intervenants à échanger entre eux, parce que je sais que des points vous ont fait réagir. N'hésitez pas si vous avez envie de réagir entre vous aussi. Nous finirons par un regard de Fabienne TROLARD sur cette table ronde. Je mets une amicale pression pour la fin de l'après-midi. On se tourne donc vers Monsieur. Je vous laisse vous présenter et dire votre question.

M. Gilles SARFATI, citoyen francilien adhérent à la coordination Île-de-France

Bonjour. Gilles SARFATI, citoyen francilien, adhérent à la coordination Île-de-France. Ma question est simple. Quand les organismes gestionnaires de l'eau feront-ils des places aux citoyens et citoyennes dans leurs instances ?

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Très bien. Très ouvert sur la question de la gouvernance et de la place des citoyens. Merci beaucoup. Madame.

Florence DUFOUR, citoyenne

Je suis habitante d'Auvers-sur-Oise et donc je bénéficie de l'eau nanofiltrée depuis 1995, le pilote et je suis aussi directrice de l'école de biologie industrielle. On parle de coopération interacteurs et autour de table ou dans la globalité, on n'a pas les usines de traitement des eaux. Or, aujourd'hui, c'est deux tiers du prix, voire trois quarts du prix pour le consommateur. Dans notre région, c'est à peu près 1/6^{ème} de la population et ça ne s'arrête

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

pas. C'est aussi une région hautement médicalisée, avec des hôpitaux de pointe et une consommation médicamenteuse qui y est très élevée, dont une partie est d'ailleurs liée aux perturbateurs endocriniens et aux cancers issus des polluants. Je voudrais donc savoir si dans vos projections, dans la conversation permanente, je ne sais pas si c'est un WhatsApp des présidents ou présidentes, je ne sais pas si vous avez prévu de réfléchir au rejet et pas uniquement de cibler sur les agriculteurs. On ne parle que d'eux, mais nous avons des moyens d'action dans nos consommations médicamenteuses. Avez-vous prévu un dialogue efficace pour que les rejets anthropiques baissent, soient traités, voire déployée de l'OIBP sur des stations d'épuration ?

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci pour la question. Dernière question ici. Je vous laisse vous présenter.

M. Daniel CORDOVA, citoyen

Bonjour, je m'appelle Daniel CORDOVA. Je suis simple citoyen et j'avais une question pour Madame TROLARD qui a évoqué le fait que l'on regardait trop par le petit bout de la lorgnette et qui nous menace quasiment de submersion à l'échelle de la fin du siècle, ici. Ma question est plus circonscrite. Elle a évoqué le fait que depuis 30 ans, à l'étranger, on construit avec un double circuit de distribution d'eau alors que nous, nous ne l'avons pas. J'ai effectivement entendu au cours de débats précédents dans ce cadre que, après tout, quel besoin avons-nous que l'eau de nos chasses d'eau soit potable, pour résumer la situation. Le problème étant que, dans le bâti existant, cela signifie qu'il faudrait doubler tous les tuyaux et cela représente un investissement qui me paraît démesuré. J'aimerais bien que l'on me prouve que j'ai tort.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup. Madame TROLARD, vous avez été interpellée. Je vais donc vous laisser la parole, puis vous nous direz qui d'autre veut répondre à ce qui a été dit. Madame TROLARD, puis Monsieur STREHAIANO.

Mme Fabienne TROLARD, Directrice de recherches - INRAE

Effectivement, il y a d'autres pays européens où il se pose aussi un problème de ressources en eau depuis longtemps, notamment en Belgique et en Allemagne. Cela fait 30 ans que l'État l'encourage. Toutes les nouvelles constructions depuis 30 ans sont toutes équipées d'un double circuit d'eau et d'une réserve qui récupère les eaux de pluie systématiquement. Évidemment, si l'on est dans une maison qui existe déjà et que l'on veut rajouter un double circuit d'eau, c'est faisable. Ce n'est pas tout le circuit d'eau qu'il faut doubler. Si, par exemple, vous avez un circuit d'eau qui alimente votre chaudière, vous n'avez pas besoin d'eau potable. Vous n'avez pas besoin d'eau potable non plus pour la chasse d'eau. Vous n'avez pas besoin d'eau potable pour faire votre linge. C'est tout à fait faisable, mais pourquoi cela ne fonctionne pas en France ? Parce que le premier décret qui permet au citoyen d'utiliser de l'eau non potable date de 2017 et il a le droit d'utiliser que de l'eau de pluie qu'il réserve pour arroser son jardin, sauf situations très particulières où il n'y a pas de circuit d'eau comme en haute montagne, mais autrement, c'est interdit. Ce sont les traités d'eau qui ont bloqué la législation sur cette question-là, de la même façon que cela fait 30 ans qu'ils bloquent le financement des travaux de recherche français sur la question. Si on veut trouver une solution, elle existe, mais il faut aller la chercher à l'étranger.

débat public organisé par

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci, Madame TROLARD. Monsieur STREHAIANO, vous vouliez réagir sur ce qui a été dit.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Ce n'est pas si simple pour deux raisons. D'abord, dans votre facture d'eau, la partie la plus importante est l'assainissement. Aujourd'hui, tout est assujéti à la distribution de l'eau potable, puisque c'est l'eau potable qui repart dans l'assainissement. Quand vous avez une récupération d'eau de pluie et que vous la balancez dans l'assainissement, comment allez-vous participer à cette facturation de l'assainissement? C'est le premier point. Le second point est que l'ennemi de la distribution de l'eau, même lorsque l'on a une eau de très bonne qualité, ce sont les petits débits, ce sont les bras morts. Lorsque vous scindez un réseau, il faut faire un second réseau. Quand vous avez un réseau qui ne sert plus qu'à une partie, si l'on veut que ce soit intéressant, il faut que l'eau véritablement potable soit une petite partie. Faire garder de l'eau potable de bonne qualité dans des réseaux où il n'y a pas beaucoup de débit, où il y a des bras morts, c'est beaucoup plus compliqué que de garder de l'eau potable dans des réseaux où il y a du débit. C'est la seconde remarque. La troisième est que les modèles économiques à la marge ont l'air de fonctionner. Ce ne sont pas les producteurs d'eau qui s'inquiètent là-dessus. Ce sont plus ceux qui assainissent puisqu'ils voient aujourd'hui, en l'état de la législation, partir une recette.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup pour vos réactions. Monsieur BOUYER, je crois que vous vouliez réagir, ou Madame PROUVE sur ces questions de rejets médicamenteux ou d'autres sujets, d'ailleurs.

Mme Lydia PROUVE, Chargée de mission Politiques territoriales - AESN

Oui, c'est en lien avec ce qui vient d'être dit sur cette notion de construction. Vous l'avez souligné. Si l'on en est là aujourd'hui, c'est qu'on ne manquait pas d'eau en France et maintenant, on manque d'eau. Dans les perspectives encourageantes, c'est le schéma régional de développement et d'aménagement de l'Île-de-France, le SDRIF-E, qui prévoit, dans ces nouvelles constructions, l'implication de construction qui prévoit de doubles canalisations pour la récupération des eaux pluviales, même si ce n'est pas systématique. Ce qu'elle prévoit aussi pour les eaux pluviales, c'est la gestion à la source des eaux pluviales, l'infiltration des eaux pluviales. J'attire l'attention sur cet enjeu majeur. Dans le manifeste du futur qui a été particulièrement bien rédigé et je souligne le travail de l'ensemble de ces jeunes qui ont participé à ce travail, ils suggèrent la récupération des eaux pluviales pour pouvoir faire plein de choses et le stockage. Ce n'est pas une super bonne idée, parce qu'elle ne peut pas être systématique. L'eau, en priorité, retombe dans les sols pour s'infiltrer et à la fois permettre la réalimentation des nappes, permettre la végétalisation qui fera que l'on souffrira un peu moins de la chaleur. Ce sont des choses qui sont importantes à avoir à l'esprit. D'ailleurs, je me permets de faire une petite parenthèse. Pour tous ces jeunes, si vous voulez leur passer les éléments comme quoi, on peut leur faire un webinaire dédié, on pourra leur présenter la stratégie d'adaptation au changement climatique et l'ensemble des solutions.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci. Je crois que le message est passé pour ceux qui sont présents aujourd'hui. Je vous en prie notamment sur la question des rejets d'origine médicamenteuse.

débat public organisé par

M. Thomas BOUYER, Chef du service politiques et police de l'eau - DRIEAT

Il y a encore six mois, j'étais le chef du service énergie, bâtiment et climat. Juste pour dire que la ville de demain, c'est celle d'aujourd'hui. On ne va pas tout détruire pour refaire des bâtiments. Les bâtiments de demain, ce sont les bâtiments d'aujourd'hui un peu améliorés. Techniquement, c'est absolument impossible de refaire tous les circuits. Je pense qu'il ne faut pas non plus penser qu'il y aura un changement radical des moyens de distribution d'eau en l'origine de 20 ans. Quelque chose que l'on a mis 200 ans à construire ne va pas changer du jour au lendemain. On va vraiment être sur de l'amélioration et sur de la progression. C'est d'ailleurs bien l'objectif du plan eau. En Île-de-France, nous avons de super-réseaux, mais des réseaux moins fuyards et des gouvernances plus locales de l'eau, plus dynamique, avec aussi plus de réalisations là où c'est possible et pertinent. Sur les rejets, je voulais quand même dire que l'on encadre et on a tous investi énormément, que ce soit les collectivités, l'État et vous à travers les factures d'eaux, pour avoir un assainissement de qualité. La station d'Achères, c'est la plus grande station d'Europe. Dites-vous que nous étions à 10 % du débit de la Seine, 50 % quand il pleut. 50 % du débit de la Seine pour une station d'épuration. Derrière, d'autres vont aller prélever dedans pour faire de l'eau potable. On est sur des stations qui sont contrôlées et qui ont des rejets contrôlés. C'est beaucoup plus facile, d'un point de vue technique et presque du législateur, d'aller contrôler des points fixes qui émettent des polluants, parce que l'on peut mettre un système de dépollution. C'est valable pour les pollutions de l'eau, de l'air et autres. Notre grande difficulté à tous, ce sont vraiment les pollutions diffuses. On n'en veut pas à l'agriculture en particulier. Il se trouve qu'elles génèrent des pollutions diffuses. Pour les gens qui prennent des médicaments chez eux, on a également une problématique de pollutions diffuses aujourd'hui, à ma connaissance, dans une moindre mesure que les pollutions par pesticides où les volumes sont juste absolument gigantesques quand on les rapporte en volumes totaux et ils se retrouvent effectivement dans l'eau de manière absolument systémique. C'est pour cela que l'on a un focus pollutions diffuses aujourd'hui.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup. Agnese, je crois que vous aviez une réaction.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Oui, je voulais réagir à la question qui portait sur le rôle des citoyens. Je crois que Monsieur avait posé cette question qui me semble particulièrement intéressante. On va essayer aussi d'y travailler dans la dernière partie de capitalisation de cette journée qui va démarrer après, mais effectivement, ce thème est revenu aussi au cours des réunions publiques que nous avons eu, des réunions de proximité. On a parlé parfois de la nécessité d'avoir aussi une convention citoyenne sur le thème de l'eau, donc la possibilité d'impliquer un groupe de citoyens choisis au hasard, tirés au sort, afin qu'il puisse après réfléchir avec les experts sur les différents thèmes qui sont liés à l'eau potable, à la ressource, au changement climatique et autres. C'était peut-être pour ajouter une possibilité, une piste de réflexion. Quand on parle de gouvernance, on a parlé de gouvernance horizontale. Je suis d'accord avec ce modèle que vous proposez. Vous pouvez peut-être reprendre ce thème pour ajouter quelque chose à cet égard. Il me semble nécessaire pour pouvoir aussi donner à l'État, qui, parfois, est un peu en retard sur certains choix, la vie des citoyens qui ont eu la possibilité d'échanger entre eux, d'apprendre, de comprendre toutes les questions qui sont liées aux différents thèmes et qui, à ce point-là, ont la possibilité aussi d'aller un peu au-

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

delà. J'étais garante de la convention citoyenne fin de vie organisée par le CESE en janvier, avril. Quand on a eu cette rencontre avec la présidente de l'Assemblée nationale, elle nous disait « Vous avez eu une grande chance de pouvoir passer tout ce temps à discuter entre eux, avec les experts sur ce thème et les différents enjeux et implications ». Au Parlement, nous n'avons pas cette possibilité-là. Cela peut donc être aussi intéressant de creuser, de mélanger, d'essayer de trouver de nouvelles façons d'aborder les sujets qui sont complexes et qui ont besoin vraiment d'une créativité du point de vue de comment peut-on réagir et intervenir.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup, Agnese, pour cette piste. Je me permets de vous demander si cela vous fait réagir sur cette question d'une coopération créative, qui s'élargit aux citoyens. Si quelqu'un peut donner la parole à Monsieur.

M. Jacky BORTOLI, élu de Grigny

Bonsoir. Merci. Je suis très heureux de ces échanges, mais je ne peux pas faire autrement que de souligner qu'il nous manque quelque chose. Le manque d'eau renchérit le prix de l'eau. La pollution renchérit le prix de l'eau. Avant-hier, je reçois un message comme quoi une très grande société anglaise est en faillite. Elle est en faillite parce que les actionnaires ont distribué 70 milliards de dividendes à leurs actionnaires. Je crains que si le débat n'intègre pas le fait que nous sommes aussi dans le milieu de tout cela, nous risquons, entre élus, qu'ils soient du SEDIF ou de Grand Paris Sud, de nous plumer la tronche, alors qu'en définitive, nous sommes devant le fait que nous nous interrogeons, mais n'est-ce pas le marché qui décide de l'eau ? Nous devons aborder cette question. Je ne fais pas allusion à ce qui s'est passé entre VEOLIA et SUEZ. Ce que je veux dire tout simplement, c'est que je l'ai vécu et nous le vivons avec mon président. SUEZ veut nous vendre 500 millions d'euros, je dirai ce que nous avons déjà payé. À un moment donné, bien sûr qu'il y a le débat sur l'OIBP, mais je n'oublie pas que le candidat à l'OIBP, c'est VEOLIA. Je crois dur comme fer que le SEDIF est une victime, mais certainement pas de nous. Victime du marché. Je dis ici solennellement que le président du SEDIF n'est pas à la bourse. Il n'est pas actionnaire d'un grand groupe, rien du tout. Il est transparent. Seulement voilà, nous, à Grand Paris Sud, comme sur Paris, comme sur toute la région parisienne, je pose la question, Monsieur le Président de Grand Paris Sud. En définitive, n'est-ce pas le marché qui décide actuellement sur la question de l'eau ? Y compris, Madame, sur la question du traitement des rejets, y compris sur la question de la possibilité de repotabiliser acceptablement les rejets de stations d'épuration. Là aussi, il y a un marché qui nous bouffe et l'État n'est pas irresponsable parce que l'agence de l'eau, on y laisse beaucoup de pognon, mais l'État ponctionne sur l'agence de l'eau. Tout ça, il va falloir le remettre sur la table. C'est le fric.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Pour conclure, pouvez-vous, vous présentez ?

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Tout le monde le connaît.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

C'est pour être inclusif dans le débat, notamment avec plein de gens qui ne le connaissent pas.

débat public organisé par

M. Jacky BORTOLI, élu de Grigny

Mademoiselle, j'ai dit au mois de février au président du SEDIF que j'estime, que j'aime, « Dédé, il faut tourner une page. Ton OIBP, c'est une faillite après 50 ans de SEDIF. Je m'appelle Jacky BORTOLI. Je suis élu à Grigny. Avec le maire de Grigny qui est parti, ils ont fait venir Coca-Cola et on a dit à Coca-Cola « Vous allez arrêter de puiser dans la nappe phréatique pour faire votre Coca-Cola ». Coca a dit « Tope là, on le fait ». On va être des capitalistes qui allons faire autrement que SUEZ et VEOLIA.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Une petite précision. Le SEDIF est un service public de l'eau et n'a rien à acheter. Il est propriétaire de ses trois usines. Il est propriétaire de ses 40 usines de relevage. Il est propriétaire de ses 9 000 kilomètres de canalisations. Tout appartient au SEDIF.

M. Jacky BORTOLI, élu de Grigny

La question, c'est « Qu'est-ce qu'il en fait ? »

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Bon usage.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Il nous reste un peu moins de 3 minutes pour conclure cette table ronde. La parole sera ensuite à Madame TROLARD. Est-ce que chacun des intervenants veut dire un dernier mot ? On nous dit dans l'oreillette que vous êtes un peu déçus par la réponse.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Un reproche nous est fait, qui est de vouloir faire mieux que ce que proposent aujourd'hui les normes. Mais moi, je dis heureusement. Le sang contaminé, l'amiante, on était aux normes.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

OK, merci de ce point. Monsieur BISSON, un mot de la fin, notamment sur cette question des stations d'épuration ?

M. Michel BISSON, Président de l'agglomération Grand Paris Sud

Il y a deux questions auxquelles on n'a pas répondu. La première, c'est la place des citoyens dans l'organisation. Je crois qu'aujourd'hui, toutes les collectivités qui passent en régie ont des gouvernances qui permettent à la fois aux élus et aux associations d'élus d'être présents. C'est ça, le pouvoir d'agir. C'est ça, le rapprochement avec le citoyen. C'est ça la proximité. C'est un bout de réponses. Après, sur la question des hôpitaux qui a été posée par Madame, je n'ai vraiment pas de réponse toute faite. Je pense qu'il y a, encore une fois, une conversation permanente à engager, y compris avec des scientifiques pour nous éclairer sur des sujets que l'on ne maîtrise certainement pas très bien. Quand je dis conversation permanente, cela signifie de mettre autour de la table toutes les parties

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

prenantes et non pas de faire un Gosplan, mais d'échanger à partir d'un objectif en se trompant, en essayant, mais dans tous les cas, en se voyant de manière très régulière pour traiter les sujets. Je n'ai pas le temps de décliner plus avant cette méthode.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci, mais vous verrez que l'on n'y échappera pas tout à fait, puisque dans la phase post-table ronde, ce sera à vous de travailler sur cette question des enjeux de la gouvernance. Je crois que Madame PROUVE voulait dire un mot.

Mme Lydia PROUVE, Chargée de mission Politiques territoriales - AESN

Ce n'est pas du tout sur le marché, mais sur les traitements de l'eau en assainissement. Je n'ai pas eu de mandat pour parler de ça aujourd'hui. Sur les traitements en matière d'assainissement, ce qu'il faut savoir, c'est que les prises d'eau potable sont autorisées. On pourrait vous le dire encore mieux que moi à côté. Elles sont autorisées parce que justement, elles sont dans un lieu le moins perturbé possible. On ne met pas le prélèvement de l'eau potable à la sortie de la station d'épuration, premièrement. Les hôpitaux, eux, ont leur recyclage pour tous les matériaux qu'ils utilisent, bien évidemment. Par contre, on concentre des malades puisqu'ils vont aux toilettes. Ce qu'il faut savoir, c'est que les médicaments, comme toutes les autres pollutions, sont dans le milieu et ceux qui absorbent, ce sont les poissons, ainsi toute la vie biologique et aquatique. Il n'y a qu'une solution, c'est bien à la source pour la diminution et avoir aussi une recherche de médicaments moins pathogènes pour les milieux environnementaux et efficaces pour nous.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup. Madame TROLARD, il vous revient un peu le rapport d'étonnement de la fin, après cette table ronde qui a peut-être clarifiée certains points, en a sans doute levé d'autres et laissé quelques sujets en suspens.

Mme Fabienne TROLARD, Directrice de recherches - INRAE

Ça, c'est toujours un exercice particulièrement difficile. J'écoutais surtout, j'ai oublié de prendre des notes et ce n'est pas bien du tout. Comme conclusion, on est face à un nouveau défi qui est la quantité d'eau et sa qualité qui ne sont pas encore problématiques en France. Il ne faut pas exagérer non plus, puisque l'eau est utilisée actuellement une fois et demie seulement. On est loin des 2 à 3 fois comme l'Espagne ou l'Italie et jusqu'à 5 fois pour Israël. On a quand même de la marge. Par contre, il est vrai qu'il faut augmenter la manière de gérer l'eau. Contrairement à ce que dit Monsieur du SEDIF, je suis désolée, mais vous n'avez pas de vision intégrée du territoire concernant cette question-là. On pourra en reparler. Je peux même vous donner un bouquin sur la question. À la remarque de Monsieur tout à l'heure concernant le marché qui décide, je suis un peu d'accord avec lui, mais ça va encore beaucoup plus loin que ça. C'est qu'au niveau européen, nous avons porté des projets sur ce genre de questions et ils ont tous été barrés. On n'a pas compris pourquoi, jusqu'à ce qu'un politologue de l'IDRI de Paris nous explique pourquoi et dit « Vous savez, les grands groupes, ceux qui ont les pouvoirs financiers ont fait leur stratégie mondiale et avec les objectifs bien précis pour leurs actionnaires. Résultat, si vous déposez un projet à l'Europe qui va dans le sens de ce qu'ils veulent obtenir, ils le financent. Si c'est contraire, ils le barrent ». Concernant la gestion intégrée des ressources naturelles

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24

Site du débat : <https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf>

des territoires en particulier, un certain nombre de groupes ne veulent pas voir les collectivités locales avoir le pouvoir sur les ressources locales. Une fois que l'on a compris ça, il n'y a plus qu'une solution à faire, c'est de démarcher commune par commune, expliquer pourquoi nous faisons des démarches intégrées. On a mis 7 ans pour faire passer le message et aujourd'hui, ça fonctionne et ça fonctionne sur un territoire d'à peu près 60 kilomètres carrés au sud de la France, avec la création d'un syndicat mixte. C'est une réalité. Dans six mois, je suis à la retraite et là, je viens d'être embauchée par l'AFD pour le développement. À l'étranger, ils ont les mêmes questions que nous. Il ne faut quand même pas oublier que 3 milliards d'habitants n'ont pas d'eau potable. C'est vraiment une question cruciale pour l'humanité, pour l'Île-de-France aussi et pour toutes les régions françaises.

Globalement, le cycle de l'eau continue. Heureusement, c'est une ressource renouvelable. Les sols ne le sont pas. C'est pour cela que pour l'agriculture, il ne faut pas bétonner parce que le sol, vous ne le récupérez pas. Le sol, c'est un capital. L'eau, c'est une ressource renouvelable. Le cycle de l'eau reste le même, réchauffement climatique ou non. Simplement, la distribution de l'eau va être modifiée par le changement climatique et il va donc falloir être capable de stocker l'eau et prévoir de nouvelles retenues d'eau. Quand il pleut trop, mieux maîtriser les crues, mais cela va prendre du temps. Je ne sais plus. Quelqu'un nous a dit tout à l'heure, le temps moyen pour modifier des questions d'ordre environnemental, c'est entre 20 et 30 ans. Ce n'est pas une politique à 5 ans ni une politique à 10 ans, c'est une politique à 50, voire 80 ans. C'est ça, la réalité, quand on veut voir les choses.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup, Madame TROLARD. Merci beaucoup à tous les cinq, de vous être prêtés à l'exercice de la table ronde. On arrive bientôt à la fin de cette journée, mais pas tout à fait. Maintenant, ce qui nous tient à cœur, c'est que vous ayez un temps d'échange conclusif entre vous, aux tables. Il y a deux questions que l'on aimerait vous poser, dont la question de la place des citoyens demain dans cette gouvernance. Agnese, tu évoquais une piste. Il y en a sans doute d'autres. Comment faire aussi que ce ne soit pas un gadget, mais que cela serve vraiment à l'évolution, à la transformation des pratiques. Et puis, une autre question qui a été forte et dense à la fin de cet après-midi et qui est de savoir quels principes clés vous reprenez, par rapport à ces enjeux dans les 50 à 80 prochaines années. Encore un peu de patience. Après quoi, nous aurons un verre et nous pourrions découvrir beaucoup mieux le travail fait par Lucas pour croquer tous vos échanges. Maintenant, la parole est aux facilitateurs. Je laisse les facilitateurs agir aux tables. Vous avez 20 minutes pour pouvoir entendre une ou deux tables.